AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1032
FR0004025062-FS0509

2 mai 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOITEC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 mai 2016, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 avril 2016, directement et indirectement, par l'intermédiaire de Bpifrance Participations[1], le seuil de 15% des droits de vote de la société SOITEC et détenir, directement et indirectement, 30 713 405 actions SOITEC représentant autant de droits de vote, soit 13,27% du capital et 12,63% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (à titre direct)	0	0	0	0
CDC EVM	8 641 624	3,74	8 641 624	3,55
Bpifrance Participations SA	22 071 781	9,54	22 071 781	9,08
Total CDC	**30 713 405**	**13,28**	**30 713 405**	**12,63**

Ce franchissement de seuil résulte d'une diminution du nombre total de droits de vote attachés aux actions SOITEC suite à la mise au porteur de 12 127 352 actions SOITEC préalablement détenues par Bpifrance Participations.

[1] Contrôlée par Bpifrance SA, elle-même contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.
[2] Sur la base d'un capital composé de 231 324 184 actions représentant 243 171 434 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.